

Paris, le 31 octobre 2020

« Préservons les commerces de proximité ! »

Les maires d'Ile-de-France à l'unisson exigent la réparation de cette injustice

A la suite de l'annonce par le gouvernement d'un second confinement imposant la fermeture des commerces dits « non essentiels », les maires d'Ile-de-France, inquiets de cette mise à mort annoncée de leurs commerces de centre-ville, se sont immédiatement mobilisés via l'AMIF.

En autorisant des grandes surfaces à vendre des produits « non essentiels » au prétexte qu'elles vendent également des produits alimentaires, l'Etat s'ingère gravement dans le principe de libre-concurrence du commerce, en entraînant une rupture d'égalité de traitement.

Cette situation de fait est inacceptable pour l'AMIF et les maires qu'elle représente, d'autant que des protocoles sanitaires stricts peuvent être mis en place dans ces commerces de proximité. Lesquels se plient scrupuleusement à l'ensemble des règles sanitaires imposées depuis le début de la crise épidémique.

Alors que les maires se battent depuis des années pour revitaliser leurs centres-villes, il est inimaginable qu'ils regardent cette catastrophe sans agir.

C'est pourquoi, au nom des 1268 communes représentant les 12 millions d'habitants de l'Ile-de-France, **l'Association des Maires d'Ile-de-France demande en urgence à ce que l'injustice de la fermeture des commerces de proximité identifiés comme n'étant pas « de première nécessité » soit réparée**, alors même que la grande distribution ne connaît pas le même traitement.

Elle a initié une action concertée et collective auprès du Gouvernement ce vendredi 30 octobre en saisissant en urgence le ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance, Bruno Le Maire, ainsi que la ministre de la cohésion des territoires et des collectivités territoriales, Jacqueline Gourault.

Des dérogations doivent pouvoir être prises par les Préfets de départements, comme l'a proposé le Sénat, pour que certains commerces de proximité puissent ouvrir là où les conditions sanitaires le permettent.

Les maires d'Ile-de-France le clament haut et fort : il faut réparer cette injustice et de sauver les commerces de proximité !

Contact presse : Graziella Riou – griou@amif.asso.fr – 06 14 42 25 70

